



**FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EXAMEN PROFESSIONNEL  
POUR L'AVANCEMENT AU GRADE D'ÉDUCATEUR PRINCIPAL DE LA PJJ  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**

**Date(s)**

**Écrit :**

**Du 3 au 5 mai 2022**

9h30- 12h30 / 13h30-16h30

**Oral :**

**Le 28 septembre 2022**

9h30- 12h30 / 13h30-16h30

**Durée (24 heures)**

2 sessions

1 session de 3 jours (écrit)

1 session de 1 jour (oral)

**Lieu**

Pôle Territorial de Formation

Sud-Est

7, impasse Sylvestre -

CS30005

13381 Marseille Cedex 13

**École organisatrice**

ENPJJ

**Responsable(s) de session**

Marion Cavallo

Marion.Cavallo@justice.fr

Magali Koudil

Magali.Koudil@justice.fr

**Public visé**

Éducateurs-trices de la DIR

Sud Est inscrits à l'examen

professionnel

**Intervenant(s)**

Formatrices

**Présentation**

L'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse est autorisée au titre de l'année 2022 (l'épreuve d'admissibilité est fixée au 18 janvier 2022).

Cette formation vise à préparer les candidats aux épreuves de l'examen professionnel, à savoir l'épreuve écrite d'admissibilité, le dossier RAEP et l'oral d'admission en cas de réussite aux écrits.

L'objectif est de mobiliser les expériences, les aptitudes et les motivations des candidats afin qu'ils se présentent à l'examen dans les meilleures conditions.

Le dispositif de préparation est organisé comme suit :

- 3 jours pour se préparer aux attentes de l'écrit et au RAEP
- 1 jour pour construire sa posture aux oraux

**Objectifs**

- Appréhender les attendus de l'examen professionnel
- Identifier les thèmes et enjeux qui orientent les missions éducatives de la PJJ ainsi que les évolutions récentes de la justice des mineurs
- Se préparer à l'épreuve écrite de l'examen
- Se sensibiliser au RAEP comme outil de valorisation de son parcours professionnel
- Pour les candidats admissibles : se préparer à l'oral

**Contenu**

- Attendus des épreuves écrites et orales et méthodologie
- Témoignage de lauréats
- Principales orientations de l'institution
- Evolution de la justice des mineurs
- S'entraîner à partir des sujets sortis aux sessions précédentes
- Valorisation des aptitudes et des motivations
- Sensibilisation au RAEP

**Méthodes pédagogiques**

- Présentation des textes et notes
- Réflexion sur les enjeux et échanges
- Travail individuel et en groupe